

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

COMMUNE DE BOISSY LE CUTTE

Marché de Maîtrise d'Œuvre comprenant

ECOLE ANNE FRANCK : Réaménagement des sanitaires et aménagement d'une salle de Sport.
ECOLE MATERNELLE NIKI DE SAINT – PHALLE : Réaménagement de l'école maternelle et aménagement d'une bibliothèque. Démolition des Bâtiments type préfabriqué, garage technique. Installation de jeux au niveau de la cour de l'école maternelle.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

ACTE D'ENGAGEMENT

MAI 2018

MAIRIE DE BOISSY LE CUTTE
02 Grande Rue
91590- BOISSY LE CUTTE
Tél : 01 64 57 76 76
Fax: 01 64 57 47 35
Courriel : mairiedeboissylecutte@wanadoo.fr

ASSISTANT A MAÎTRE D'OUVRAGE – BEHC
15 Rue Van Loo
91150 – ETAMPES
Tél : 06 86 63 15 75
Fax. : 01 64 58 53 96
Courriel : behc.91@gmail.com

COMMUNE DE BOISSY LE CUTTE

02 Grande Rue
91590- BOISSY LE CUTTE
Tél : 01 64 57 76 76
Fax: 01 64 57 47 35
Courriel : mairiedeboissylecutte@wanadoo.fr

Marché de Maîtrise d'Œuvre comprenant

ECOLE ANNE FRANCK : Réaménagement des sanitaires et aménagement d'une salle de Sport.
ECOLE MATERNELLE NIKI DE SAINTE – PHALLE : Réaménagement de l'école maternelle et aménagement d'une bibliothèque. Démolition des Bâtiments type préfabriqué, garage technique. Installation de jeux au niveau de la cour de l'école maternelle.

ASSISTANT A MAÎTRE D'OUVRAGE – BEHC

15 Rue Van Loo
91150 – ETAMPES
Tél : 06 86 63 15 75
Fax. : 01 64 58 53 96
Courriel : behc.91@gmail.com

COMMUNE DE BOISSY LE CUTTE

02 Grande Rue
91590- BOISSY LE CUTTE
Tél : 01 64 57 76 76
Fax: 01 64 57 47 35
Courriel : mairiedeboissylecutte@wanadoo.fr

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA) MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA) (Procédure adaptée conformément aux articles 42 2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et 27 - 77 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur Madame le MAIRE

Ordonnateur Madame le MAIRE

Date de signature du marché :

Numéro du marché :

Date de notification à l'attributaire :

Montants en Euros HT :

Imputation budgétaire :

M. le Receveur de la MAIRIE :

Comptable public assignataire des paiements :

Article 1 : Contractant(s)

A — Pour les entreprises individuelles

Je soussigné(e) (nom, prénoms) : ----

Adresse: - - Numéro de téléphone : ----- - - - - - Numéro d'identification SIRET : - - - - - Numéro
d'inscription au registre du commerce : - - - Ou au répertoire des métiers : ---

Code d'activité économique principal NAF : ---- - - - - -

B – Pour les sociétés

Je soussignée (nom, prénoms): - Agissant au nom et pour le compte de : ----- - - - - - Au
capital de : ---- - - - - - - Adresse du siège social : --- ---

Numéro d'inscription au registre du commerce : -----

Code d'activité économique principal NAF : - ----

C - Pour les groupements

Nous soussignés

Agissant au nom et pour le compte de : - ---- - - -

Au capital de : - - - - - - Adresse du siège social : -----

Numéro d'inscription au registre du commerce : ---- - - - - -

Code d'activité économique principal NAF : -----

Agissant au nom et pour le compte de : ----- - - - - - Au capital de : -

Adresse du siège social : --- Numéro d'inscription au registre du commerce : - - - - - Code d'activité économique
principal NAF : --- - - - - -

M : ----- - - - Agissant au nom et pour le compte de : ---- - - -

Au capital de : -- - - - - - - Adresse du siège social : ----- - - - - -
--- Numéro d'inscription au registre du commerce : ---- - - - - - Code d'activité économique
principal NAF : --

Contractants suivants : -- - - - - - - -

Mandataire

M : - ---- - - - - - Est le mandataire des contractants ci-dessus groupés conjoints avec mandataire solidaire.

Le ou les candidat(s) déclare(nt) :

- après avoir pris connaissance et avoir adhéré au cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés, notamment le cahier des clauses techniques particulières (CCTP),
- après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus à l'article 45 et 46 du code des marchés publics (Décret n°2006-975 du 1^{er} Août 2006 modifié),

o après avoir remis une attestation sur l'honneur indiquant mon (notre) intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Je m'engage (Nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées dans les conditions ci-après définies.

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement, exprimée en euros.

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois le candidat que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Offre de prix

Les prix sont fermes et actualisables. Les modalités de variation des prix sont fixées au cahier des clauses administratives particulières.

Les prestations ne sont divisées ni en tranches, ni en lots.

Montant de l'offre Hors taxes ESTIMATIF des TRAVAUX exprimée en euros est de : **330 000,00 € - HT.**

Contenu de la mission envisagée

DIAG : diagnostic

AVP : avant projet sommaire

PRO : études de projet

ACT : assistance pour la passation du ou des contrats de travaux

VISA : Visa des pièces techniques fournies par l'entreprise

DET : Direction d'exécution des contrats de travaux

AOR : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie du parfait achèvement

Présentation de l'offre sous forme de tableau récapitulatif en indiquant les pourcentages par éléments de mission ainsi que les délais respectifs.

Le montant de l'offre correspondant au total du tableau récapitulatif des éléments de la mission indiquée ci-dessus, en détaillant précisément chaque détail des différentes phases, s'élève à :

Total en € HT

TVA en % et en euro

Total en € TTC

Montant total TTC arrêté en lettres

Groupement momentané d'entreprises : Répartition des paiements

Cotraitant

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H

(Dénomination)

alors liquidée par le titulaire du marché. Par conséquent, celui-ci devra facturer au pouvoir adjudicateur la TVA à laquelle il est assujéti et celle du ou des sous-traitant(s) (charge au titulaire du marché à reverser la TVA au Trésor public).

Article 5.3 – Notification du marché aux sous-traitants :

Le sous-traitant qui est accepté et dont les conditions de paiement ont été agréées peut céder ou nantir, à concurrence du montant des prestations qui doivent lui être réglées directement, tout ou partie de sa créance.

Par la présente notification, le sous-traitant reconnaît avoir reçu une copie certifiée conforme à l'original du marché et de l'annexe de l'acte d'engagement relative à la présentation du sous-traitant.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. Si l'Administration remet l'acte d'engagement contre récépissé, le sous-traitant complétera et signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché et de l'annexe à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant :

Le sous-traitant

A -----, le ----- 20— Signature

Le sous-traitant

A. ---, le ----- 20— Signature

Article 5.4 – Modification ultérieure éventuelle de sous-traitance en cours d'exécution du marché :

MODIFICATION No 1 (1)

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

A - - - -, le (2) ----- 20—

Signature du Pouvoir adjudicateur

MODIFICATION No 2 (1)

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

Signature du Pouvoir adjudicateur

Article 6 : Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de :

(en chiffres) - - - - -

(en lettres) (- - - - - (TVA incluse)

Article 7: Assurances

Cocontractant unique ou mandataire

Cie d'assurance Numéro de police Date d'échéance

2" co-traitant

Cie d'assurance Numéro de police Date d'échéance

3" co-traitant

Cie d'assurance Numéro de police Date d'échéance

L'attestation d'assurance est jointe au présent contrat.

Article 8 : Paiement

Le Pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les annexes jointes au présent acte d'engagement :

Ouvert au nom de : --- - ---- -

Pour les prestations suivantes : -- - Etablissement bancaire : -----

Numéro de compte : -----

Codebanque : -----

Code guichet: ----- (Joindre RIB)

Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Etablissement bancaire : ---

Numéro de compte : -

Clé : --

Code banque : --- --- --

Code guichet: (Joindre RIB)

Ouvert au nom de : ----- --

Pour les prestations suivantes : -

Etablissement bancaire : --- --- --- - - -

Numéro de compte : - - --- - -----

Clé : ----

Code banque : --- --- -- --- --- -----

Code guichet: -- -- -- -- - (Joindre RIB)

L] Accepte l'avance prévue au cahier des clauses administratives particulières [-] Refuse l'avance prévue au cahier des clauses administratives particulières

Le pouvoir adjudicateur se libérera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés à l'acte spécial de sous-traitance (modèle DC4).

Cette disposition vaut également pour les sous-traitants de 2" rang dont la délégation de paiement a été approuvée par le pouvoir adjudicateur.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la ou (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant du code des marchés publics (Décret n°2006-975 du 1° août 2006 modifié).

ENGAGEMENT DU CANDIDAT Fait en un seul original

A Signature du candidat

Porter la mention manuscrite Le

« Lu et approuvé »

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A Signature du Pouvoir adjudicateur

Le.....

Annexes :